



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 06 janvier 2022

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

A BAS LA RÉPRESSION

Camarade,

Notre camarade **Willy TRAFFOND**, membre dirigeant de notre Confédération, est convoqué à la caserne de gendarmerie de Miquel le **vendredi 07 janvier 2022 à 10H00**.

La Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe **appelle** tous ses dirigeants, tous ses militants à manifester leur solidarité avec Willy.

La **loi du 05 août 2021** relative à l'obligation vaccinale, le pass sanitaire et surtout les sanctions est une véritable **condamnation à mort**.

Accepter ces sanctions sans réagir, c'est la porte ouverte à des attaques en règle contre les intérêts des travailleurs et des pauvres. Celles contre les actifs, contre les chômeurs, contre les retraités, sans compter celles qui sont dans les tiroirs, sont là pour le prouver.

Les convocations pour audition, les procès et les condamnations qui se succèdent font partie intégrantes de l'engagement de ceux qui sont victimes de la répression.

Incontestablement, **cette année 2022** sera celle de la répression. Répression contre les Organisations Syndicales, politiques et autres, contre les dirigeants, contre les militants et, plus largement contre des membres de la population.

La CGTG **APPELLE** aussi à la solidarité avec ceux d'entre nous qui sont déjà inquiétés :

- **Mardi 18 janvier 2022**, les camarades **LUNION, THICOT, CLAVIER** notamment ;
- **Lundi 31 janvier 2022**, un jeune issu du barrage de Montébello à Petit-Bourg ;
- **Mardi 1^{er} février 2022**, poursuite du procès de Gaby CLAVIER ;
- **Mardi 22 février 2022**, Séverin FOULE ;
- **Judi 07 avril 2022**, Élie DOMOTA ;
- **Mercredi 13 avril 2022**, Kengy ROSAN et Didier DYVRANDE ;
- **Mercredi 04 mai 2022**, Georges PETIT-PHARE.

**TOUS DEVANT LA GENDARMERIE DE MORNE-MIQUEL
VENDREDI 07 JANVIER 2022 A 10H00.**

Salutations militantes.

La Secrétaire à l'Organisation

Marie-Agnès CASTROT

Dans l'affaire en appel intenté par Tino DAMBAS pour diffamation contre notre Secrétaire-Général Jean-Marie NOMERTIN, la décision a été prorogée au **18 janvier 2022 à 08H30**.